

## REGLEMENT PARTICULIER

- Article 1 :** La compétition est placée sous l'autorité du Juge-Arbitre, monsieur Dimitri Vaginet
- Article 2 :** Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFBad au 1<sup>er</sup> octobre 2018.
- Article 3 :** Le tournoi propose 2 tableaux séniors uniquement (SH et SD) pour les joueurs (ses) N1 à non classés. Le comité d'organisation, en accord avec le Juge-Arbitre et en fonction des inscrits, déterminera les séries, notamment suivant le CPPH. Les tableaux se dérouleront en poules suivies d'une phase finale en élimination directe.
- Article 4 :** Le nombre de participants sera limité aux 75 premiers inscrits.
- Article 5 :** Le nombre de tableau est limité à 1 par joueur.
- Article 6 :** La date limite d'inscription est fixée au samedi 29 Septembre, date de réception faisant foi. Le tirage au sort est fixé au dimanche 1<sup>er</sup> Octobre avec le CPPH du vendredi 21 Septembre.
- Article 7 :** Le montant des droits d'engagement est fixé à 14€ pour un tableau comprenant les 2€ prélevés par la FFBad. Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort sans justificatif.
- Article 8 :** Les inscriptions se feront par club par mail (de préférence) ou par courrier et le paiement par virement (de préférence) ou chèque, un seul paiement par club. Aucune inscription individuelle ne sera acceptée.
- Article 9 :** Les volants seront en plume et à la charge des joueurs, partage. Les volants seront fournis pour les finales. En cas de litige, le volant retenu sera le volant officiel du tournoi : TR2. Aucun match ne sera autorisé à se dérouler en volant plastique.
- Article 10 :** La compétition se déroule en auto-arbitrage. Cependant tout joueur pourra à tout moment demander un arbitre au juge-arbitre qui accédera à cette demande s'il la juge nécessaire. Suivant la disponibilité d'arbitres officiels dans la salle, les finales seront arbitrées.
- Article 11 :** Le temps de récupération entre les matchs est de 20 minutes.
- Article 12 :** Le temps de prise de contact avec le terrain, dit « échauffement », est de 3 minutes à partir de l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de récupération.
- Article 13 :** Tout volant touchant une quelconque des parties de la structure sera compté « faute » au service et en cours de jeu
- Article 14 :** L'aire de jeu est réservée uniquement aux joueurs, la présence de coach n'est pas autorisée (à l'exception des interventions autorisées lors des arrêts de jeu).
- Article 15 :** Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.
- Article 16 :** Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom pourra être éliminé, passé un délai de 10 minutes.
- Article 17 :** Les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment, sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur, pour le bon déroulement du tournoi.
- Article 18 :** Tout joueur s'inscrivant à la compétition accepte tacitement le règlement.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre participation.

**Bon tournoi !!!**